

MEAT EXPO

24-27/09
2023
KORTRIJK XPO



Let's meet à Meat Expo 2023 ! 24-25-26-27 septembre 2023 à Kortrijk Xpo

Du 24 au 27 septembre, le moment est de nouveau venu pour Meat Expo, l'événement professionnel pour la communauté de la boucherie ! Meat Expo est le lieu de rencontre des bouchers passionnés qui se distinguent par leur savoir-faire dans leur métier et s'efforcent de proposer une offre de haute qualité, un service excellent et un entrepreneuriat dynamique dans un monde en évolution rapide. Laissez-vous inspirer par les derniers produits, tendances, concepts, technologies et solutions des exposants de Meat Expo. En tant que partenaires de notre secteur, ils répondront aux tendances actuelles du marché, apporteront des réponses à vos questions et seront heureux de vous aider à développer votre entreprise et de contribuer à un secteur de la boucherie solide. Vous recevrez un accueil chaleureux de la part des fournisseurs habituels au salon, ainsi que des nouveaux exposants, tout en prenant le temps pour une bonne conversation. Vous découvrirez les innovations les plus marquantes lors des Innovation Awards, ce qui en fait un point de départ idéal pour découvrir les nouveautés sur le salon. À Meat Expo, vous trouverez tout ce dont vous avez besoin pour satisfaire au mieux vos clients d'aujourd'hui et de demain.

Pendant ces quatre jours, vous pourrez trouver de l'inspiration, de l'interaction et du dynamisme, non seulement dans le monde de la boucherie, mais aussi dans le secteur de la boulangerie et des délicatesses. En effet, Meat Expo sera organisé simultanément avec Broodway et Taste of Tavola, ce qui vous donnera l'occasion d'échanger de nouvelles idées et expériences avec des collègues de différents secteurs. Vous découvrirez ainsi encore plus de nouveautés pour développer votre activité, avec pas moins de 350 exposants répartis dans 5 halls d'exposition. Vous pouvez vous attendre à un voyage de découverte fascinant à Meat Expo. Et ce n'est pas tout ! Meat Expo propose également un programme solide et inspirant. Traditionnellement, plusieurs concours sont organisés où le savoir-faire et le métier sont mis à l'honneur, avec cette année l'édition spéciale des concours "Special Eurobeef" et "Special Juniorcup".

Non seulement les produits seront évalués par le jury en live sur le salon le dimanche, mais vous pourrez également admirer tous les produits sur le salon pendant 4 jours (à l'exception des plats de tapas qui ne seront exposés que le dimanche). Toutes les informations pour participer aux concours professionnels sont disponibles sur www.meatexpo.be et www.bb-bb.be.

Le lundi aura lieu le concours du Couteau d'Or, au cours duquel les jeunes talents pourront se distinguer en direct et sous la pression du temps en effectuant diverses tâches, du désossage à la préparation d'un plat prêt à l'emploi.

Le mardi, les jeunes des écoles de boucherie feront une démonstration de gourmet et de teppanyaki. Et - nouveauté de cette année - vous pourrez également vous laisser inspirer par les démonstrations et les dégustations par vos collègues. Bref, tout sera mis en œuvre pour que vous viviez une expérience intéres-

sante, éducative et agréable à Meat Expo 2023 !

Meat Expo : du dimanche 24 au mercredi 27 septembre 2023 à Kortrijk Xpo.

Toutes les informations sont disponibles sur www.meatexpo.be. Vous pouvez aussi suivre toute l'actualité du salon sur les réseaux sociaux : www.facebook.com/MeatExpo & www.instagram.com/meat.expo.





SPECIAL EUROBEEF

24-27/09 2023

KORTRIJK XPO

WWW.MEATEXPO.BE

RÈGLEMENT ET FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LES CONCOURS PROFESSIONNELS NATIONAUX POUR BOUCHERS, CHARCUTIERS ET TRAITEURS

1. ORGANISATION ET BUT

A l'occasion de Meat Expo 2023, l'organisation de Meat Expo (département de Kortrijk Xpo) organisera les Concours professionnels nationaux **EUROBEEF SPÉCIAL 2023** sous les auspices et avec la collaboration de la Fédération Nationale Royale des Bouchers, Charcutiers et Traiteurs de Belgique. Leur but est de confirmer et de stimuler le savoir-faire, la spécialisation et la créativité du boucher, du charcutier et du traiteur belge au moyen d'un concours professionnel au rayonnement promotionnel indéniable.

2. DATE DES CONCOURS PROFESSIONNELS

Les concours professionnels EUROBEEF SPÉCIAL 2023 et le JUNIORCUP SPÉCIAL 2023 (pour les élèves) se dérouleront le **dimanche 24 septembre 2023** dans l'enceinte spécialement réservée à cet effet.

3. PARTICIPATION

Sont autorisés à participer aux Concours professionnels nationaux EUROBEEF SPÉCIAL 2023 tous les bouchers, charcutiers et traiteurs indépendants, leur partenaire ainsi que les membres de famille et membres du personnel employés dans l'entreprise.

4. DROIT D'INSCRIPTION

Le droit d'inscription pour les membres de la Fédération Nationale Royale des Bouchers, Charcutiers et Traiteurs de Belgique est de € 45 par plat ou par produit (TVA NON comprise). Ce droit d'inscription est facturé par Kortrijk Xpo (pour le compte de l'organisation Meat Expo) à l'entreprise. En cas de participation avec plus de 4 produits, vous payez € 30 à partir du 5ème produit (TVA NON comprise).

Les bouchers indépendants participants qui ne sont pas membres de la Fédération Nationale Royale des Bouchers, Charcutiers et Traiteurs de Belgique paient € 50 par plat ou par produit (TVA NON comprise). En cas de participation avec plus de 4 produits comme non-membre, vous payez € 35 à partir du 5ème produit (TVA NON comprise).

Le droit d'inscription est fiscalement déductible à 100%.

Le droit d'inscription est payable au moment de la réception de la facture de Kortrijk Xpo, Doorniksesteenweg 216 - 8500 Kortrijk, par versement au compte en banque de Kortrijk Xpo, avec mention du numéro de la facture ainsi que le nom du participant. Ce droit d'inscription NE SERA PAS

REMBOURSÉ en cas de non-participation.

Le participant recevra une confirmation d'inscription de Meat Expo après paiement. Si vous ne la recevez pas, vous devez contacter vous-même Meat Expo avant le jour des concours.

5. INSCRIPTION

Les participants s'inscrivent directement, online (www.meat-expo.be) ou à l'aide du formulaire d'inscription sur lequel ils doivent également mentionner la dénomination de leur(s) plat(s) et/ou produit(s).

L'inscription des produits ne peut se faire EXCLUSIVEMENT qu'au nom du participant, soit en aucun cas au nom d'une société. Il est donc possible de transmettre plusieurs noms de préparateurs de produits à 1 seule adresse.

La dénomination des plats et/ou produits ne peut pas faire référence au nom de la boucherie.

En août 2023, et après paiement des factures, les candidats recevront :

1. les documents de participation nécessaires
2. les étiquettes des produits, qu'ils devront attacher au(x) plat(s) et/ou au(x) produit(s)
3. les informations pratiques
4. une confirmation d'inscription

La date limite d'inscription est fixée au 30 juin 2023

6. RUBRIQUES

Rubrique 1: plat à tapas. Le poisson et le fromage sont autorisés à condition qu'aucune contamination croisée ne puisse se produire et qu'au moins 2/3 du plat soit composé de VIANDE.

Rubrique 2: jambon cuit artisanal limités au jambon cuit entier sans os, jambon braisé et jambon rôti

Rubrique 3: jambon salé artisanal limités au jambon cru sans os, fumé ou non.

Rubrique 4: produits de viande artisanale : tous les produits de viande artisanale comme saucisses cuites, pain de viande, pastrami,...

Rubrique 5: produits de viande artisanale salée (sauf le jambon entier) limité aux parties de jambon sec telles que noix de jambon, Cobourg, filet de Saxe, bacon, poitrine de porc et viande fumé (sauf le jambon)



SPECIAL EUROBEEF

24-27/09 2023

KORTRIJK XPO

WWW.MEATEXPO.BE

Rubrique 1

Les plats et produits doivent répondre aux exigences de la législation belge en vigueur. Ils doivent être préparés personnellement par le participant. Les dimensions des plats ne peuvent dépasser 50 cm x 110 cm. Les participants veilleront à ce que chaque plat reste facilement déplaçable, également après sa remise (pour les plats fragiles, il y a lieu de prévoir éventuellement un socle, de façon à pouvoir les exposer). Le poids maximum est fixé à 40 kg. Les participants auront l'occasion d'effectuer de petites réparations éventuelles sur place.

Les plats et produits restent la propriété des participants pour autant qu'ils soient retirés dans les délais impartis.

Attention à la contamination entre viande, poisson, fromage,...

Rubriques 2 - 5

Les produits de ces rubriques doivent être présentés comme produits entiers, donc NON-ENTAMÉS.

7. NOMBRE DE PARTICIPATIONS

Il est permis de participer dans une, dans plusieurs ou dans chacune des 5 rubriques, avec maximum 8 plats ou produits par rubrique.

8. APPRÉCIATION

L'appréciation de chaque rubrique sera faite par un jury spécialisé composé de 3 personnes.

Un commissaire indépendant suit en permanence les activités du jury et veille au déroulement régulier du concours. Les activités des jurys seront coordonnées par un président.

En cas de doute ou pour des points non prévus au règlement, le président décidera souverainement.

Les plats et les produits ne seront présentés aux jurys qu'après avoir été rendus totalement anonymes et après avoir été contrôlés quant à leur conformité avec la législation en vigueur et avec le règlement.

En cas d'infraction grave au règlement du concours professionnel national ou à la législation en vigueur en la matière, la participation sera refusée et elle ne sera pas jugée par le jury. Le refus sera constaté par le président du jury.

Chaque membre du jury donne ses cotations individuellement et en toute indépendance.

S'il est établi qu'un produit non artisanal est proposé, il sera rejeté. S'il est établi par la suite qu'un produit non artisanal a été jugé et récompensé, cela entraînera l'annulation de la récompense.



L'organisation n'est pas responsable de la perte éventuelle de produits ou des plats.

DE PAR SA PARTICIPATION, LE CANDIDAT ACCEPTE LES DÉCISIONS DU JURY.

9. CRITERES D'APPRÉCIATION

pour la rubrique 1

- appréciation esthétique générale100 points
 - composition (harmonisation des ingrédients et proportions).....100 points
 - finition et raffinement100 points
 - promotion pour la viande (aspect commercial)100 points
 - originalité et créativité.....100 points
- TOTAL: 500 points

pour chacune des rubriques 2 à 5

- aspect extérieur100 points
 - aspect entamé.....100 points
 - composition (harmonisation des ingrédients et proportions).....100 points
 - goût.....100 points
 - odeur.....100 points
- TOTAL: 500 points



SPECIAL EUROBEEF

24-27/09 2023

KORTRIJK XPO

WWW.MEATEXPO.BE

10. PRIX ET DISTINCTIONS

a) INDIVIDUELS

- un diplôme avec médaille d'or (minimum 90%)
- un diplôme avec médaille d'argent (minimum 80%)
- un diplôme avec médaille de bronze (minimum 70%)

b) CONCOURS PROFESSIONNELS NATIONAUX

- un trophée national pour chacune des rubriques
- une coupe pour le participant qui obtient le meilleur score total sur les cinq rubriques.
- Un prix de créativité offert par le Grand Ordre des Bouchers belges pour le participant ayant obtenu le meilleur score de créativité dans la rubrique 1.

11. REMISE ET REPRIS DES PLATS ET/OU PRODUITS

a) Remise des plats et/ou produits

Tous les plats et/ou produits seront remis **dimanche 24 septembre 2023 de 7h00 à 10h00**. Le lieu exact où devront être livrés les produits sur le campus de Kortrijk Xpo vous sera communiqué dans la confirmation de votre inscription. Les plats et produits remis en dehors des horaires prévus, ne seront pas pris en compte par le jury. Lors de la livraison des produits, le participant recevra un reçu qu'il devra présenter lors du retrait des produits.

b) Reprise des plats et/ou produits

Les plats et produits de la rubrique 1 doivent être enlevés le jour du concours à partir de 19h00.

Les produits des autres rubriques sont exposés pendant le salon. Ils peuvent être enlevés le mercredi 27 septembre à partir de 18h00.

Les produits seront repris par les participants, mais ne conviendront plus à la consommation humaine.

12. PRÉSENTATION

Il est prévu un espace d'exposition spécial. L'étalage et la présentation des produits et plats sont pris entièrement en charge par les organisateurs, en collaboration avec des professionnels et des spécialistes expérimentés.

Une carte comportant le nom du produit, le nom du participant ainsi que la distinction obtenue, sera placée auprès de chaque plats et produit.

Les organisateurs se réservent le droit de décider de ne pas exposer certains plats ou produits. Les organisateurs ne sont nullement responsables en cas de dégâts aux plats, produits ou décorations, ni en cas de pertes de ceux-ci.

13. INFO PRODUIT

Messieurs Vande Ginste et van Speybroeck attachés au département technique de la Fédération Nationale seront heureux de vous aider si vous avez des questions concernant la pro-

duction avant le concours. Vous pouvez les contacter à l'adresse suivante :

norbert.vanspeybroeck@gmail.com

bertrand.vandeginste@scarlet.be

14. REMISE DES PRIX

Tous les participants ainsi que leurs partenaires seront invités à assister à la remise solennelle des prix, qui se tiendra sur le stand de la Fédération Nationale à Meat Expo le **mardi 26 septembre 2023 à 17h30**. Ensuite, **une réception pour tous les participants et exposants** sera offerte au Meeting Centre de Kortrijk Xpo.

Les participants et leurs partenaires seront invités gratuitement. Vos invités doivent être inscrit à l'avance et paieront € 20 par personne.

Les diplômes non remis seront envoyés aux participants ou disponibles au secrétariat des corporations provinciales. L'organisation se réserve le droit de ne pas octroyer de trophées en cas d'un nombre d'envois et/ou d'un niveau de qualité insuffisant.



PRIX de participation Concours Special Eurobeef

PRIX PAR PRODUIT (hors TVA)	Membres de la Fédération	Bouchers non-affiliés
Par produit	45 €	50 €
À partir du 5ième produit	30 €	35 €

PAIEMENT : après réception de la facture

PRIX Junior-Cup Spécial

PRIX (TVA comprise): prix par produit	Membres Junior-Club	Non-membres
Inscription individuelle	7 €	20 €
Inscriptions par l'école (avec un minimum de 40 produits)	5 €	5 €

PAIEMENT : après réception de la facture



SPECIAL EUROBEEF

24-27/09 2023

KORTRIJK XPO

WWW.MEATEXPO.BE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION SPÉCIAL EUROBEEF



MEAT EXPO, P/A KORTRIJK XPO, DOORNIKSESTEENWEG 216, 8500 KORTRIJK
EUROBEEF@KORTRIJKXPO.COM



REEMPLIR EN CARACTERES D'IMPRIMERIE s.v.p.

Nom préparateur:

Prénom préparateur:

Nom à faire figurer sur le diplôme

Rue et n° :

Code postal : Ville :

n° tél : mail:

Nom et adresse du patron :

.....

n° TVA

LE NOM DU PRODUIT NE PEUT PAS FAIRE RÉFÉRENCE AU NOM DU BOUCHER, DE LA BOUCHERIE OU DE LA RÉGION. SI C'EST LE CAS, LE PRODUIT SERA RETIRÉ DU CONCOURS.

MEMBRE / NON MEMBRE* DE LA FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE LOCALE

affiliée auprès de la Fédération Royale Nationale des Bouchers, Charcutiers et Traiteurs de Belgique.

- s'inscrit par la présente aux CONCOURS PROFESSIONNELS NATIONAUX EUROBEEF SPECIAL
- a pris connaissance du règlement et déclare se conformer aux dispositions de ce règlement
- déclare sur son honneur que les plats et/ou produits seront réalisés complètement par lui/elle
- versera, à réception de la facture, le droit d'inscription au moyen d'un versement au compte en banque de Kortrijk Xpo, en mentionnant le nom du participant ainsi que le numéro de la facture
- reçoit une preuve de participation après le paiement, sinon il faut lui-même contacter le secrétariat de Kortrijk Xpo. Sans confirmation, votre participation n'est pas enregistrée
- souhaite participer dans la/les rubrique(s) suivantes (maximum 8 par rubrique) :

Rubrique 1: Plat à tapas	avec	plats =	EUR
Rubrique 2: Jambon cuit artisanal	avec	produits =	EUR
Rubrique 3: Jambon salé artisanal	avec	produits =	EUR
Rubrique 4: Produits de viande artisanaux	avec	produits =	EUR
Rubrique 5: Produits de viande artisanaux salées	avec	produits =	EUR

Total produits = EUR



SPECIAL EUROBEEF

24-27/09 2023

KORTRIJK XPO

WWW.MEATEXPO.BE

Veillez photocopier ce formulaire si les produits sont préparés par une personne autre que le soussigné + mentionner lisiblement le(s) nom(s).

NOM:

N°	Dénomination du plat ou du produit	Rubrique	Nom de l'étudiant	A remplir par Kortrijk Xpo
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				

CONCOURS SPÉCIAL EUROBEEF 2023: FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LA RÉCEPTION LE 26 SEPTEMBRE

Nom (société) du patron

Nom Prénom

Rue et no.

Code postale Lieu

Tél E-mail:

Le participant et son partenaire sont invités gratuitement à la cérémonie officielle de remise des prix et à la réception. Les frais pour la famille et les collègues s'élèvent à 20 € par personne (= TVA incluse). Ce montant figurera sur la facture de la participation au concours. Inscription obligatoire !

>> J'assisterai à la réception en tant que participant à l'Eurobeef Special 2023 avec / sans partenaire (veuillez indiquer ce qui convient).

>> Je réserve des tickets supplémentaires pour la cérémonie officielle de remise des prix avec réception pour (nombre) personnes au prix de 20 € par personne (TVA incluse).

Signature:



SPECIAL JUNIORCUP

24-27/09 2023

KORTRIJK XPO

WWW.MEATEXPO.BE

RÈGLEMENT ET FORMULAIRE D'INSCRIPTION SPÉCIAL JUNIORCUP 2023

1. ORGANISATION ET BUT

A l'occasion de Meat Expo 2023, l'organisation de Meat Expo de Kortrijk Xpo, organise sous les auspices et avec la collaboration de la Fédération Nationale des Bouchers, Charcutiers et Traiteurs de Belgique, un concours pour "Futurs Bouchers Indépendants ou leurs Collaborateurs". Ce concours a pour but de stimuler la boucherie-charcuterie artisanale belge.

2. DATES DES CONCOURS PROFESSIONNELS

Les concours se dérouleront le dimanche 24 septembre 2023.

3. PARTICIPATION

Sont autorisés à participer aux concours : tous les élèves suivant la formation de boucher-charcutier: qu'ils soient membres du JuniorClub ou non.

Les élèves qui ne sont pas membres du JuniorClub, peuvent s'inscrire sans obligation. L'adhésion au JuniorClub coûte € 18 par an. En plus d'une réduction sur le prix de l'abonnement, vous recevrez toutes les publications du magazine La Boucherie belge de l'année scolaire à laquelle vous vous inscrivez.

4. DROIT D'INSCRIPTION

Le droit d'inscription pour les juniors, membres du Junior Club de la Fédération Nationale est de € 7 par plat ou par produit. Les non-membres du club Junior payent € 20 par plat ou par produit.

Les écoles peuvent également s'inscrire en groupe à partir de 20 produits, le prix d'inscription est de € 5 par produit. Ce droit d'inscription est facturé par Kortrijk Xpo (pour le compte de l'organisation Meat Expo) à l'école.

Le droit d'inscription est payable au moment de la réception de la facture de Kortrijk Xpo, Doorniksesteenweg 216 - 8500 Kortrijk, par versement au compte en banque de Kortrijk Xpo avec mention du numéro de la facture et du nom du tuteur (en cas d'inscription en groupe scolaire) ou du nom de l'élève (en cas d'inscription individuelle).

Ce droit d'inscription NE SERA PAS REMBOURSÉ en cas de non-participation.

Le participant recevra une confirmation d'inscription de Meat Expo après paiement. Si vous ne la recevez pas, vous devez contacter vous-même Meat Expo avant le jour des concours.

5. INSCRIPTION

Les participants s'inscrivent directement, en ligne (www.meatexpo.be) ou à l'aide du formulaire d'inscription sur lequel ils doivent également mentionner la dénomination de leur(s) plat(s) et/ou produit(s).

L'inscription des produits ne peut se faire EXCLUSIVEMENT qu'au nom du participant avec mention du nom de l'école. Après la clôture des inscriptions, et après paiement des factures, les candidats recevront :

1. les documents de participation nécessaires
2. les étiquettes des produits qu'ils devront attacher au(x) plat(s) et/ou produit(s)
3. les informations pratiques
4. une confirmation de participation

La date limite d'inscription est fixée au 30 JUIN 2023.

6. RUBRIQUES

Rubrique 1 : plat à tapas. Le poisson et le fromage sont autorisés à condition qu'aucune contamination croisée ne puisse se produire et qu'au moins 2/3 du plat soit composé de VIANDE.

Rubrique 2 : jambon cuit artisanal limités au jambon cuit entier sans os, jambon braisé et jambon rôti

Rubrique 3 : jambon salé artisanal limités au jambon cru sans os, fumé ou non fumé.

Rubrique 4 : produits de viande artisanale: tous les produits de viande artisanale comme saucisses cuites, **pain de viande, pastrami, ...**

Rubrique 5 : produits de viande artisanale salée (sauf le jambon entier) limité aux parties de jambon sec telles que noix de jambon, filet de Saxe, bacon, poi-trine de porc et viande fumé (sauf le jambon).





SPECIAL JUNIORCUP

24-27/09 2023

KORTRIJK XPO

WWW.MEATEXPO.BE

Rubrique 1

Les plats et produits doivent répondre aux exigences de la législation belge en vigueur. Ils doivent être préparés personnellement par le participant. Les dimensions des plats ne peuvent dépasser 50 cm x 110 cm. Les participants veilleront à ce que chaque plat reste facilement déplaçable, également après sa remise (pour les plats fragiles, il y a lieu de prévoir éventuellement un socle, de façon à pouvoir les exposer). Le poids maximum est fixé à 40 kg. Les participants auront l'occasion d'effectuer de petites réparations éventuelles sur place.

Les plats et produits restent la propriété des participants pour autant qu'ils soient retirés dans les délais impartis.

Attention à la contamination entre viande, poisson, fromage, ...

Rubriques 2-5

Les produits de charcuterie de ces rubriques doivent être présentés comme produits entiers, donc **NON-ENTAMÉS**.

7. NOMBRE DE PARTICIPATIONS

Il est permis de participer dans une, dans plusieurs ou dans chacune des rubriques, avec 1 plat ou produit par rubrique.

8. APPRÉCIATION

L'appréciation de chaque rubrique sera faite par un jury spécialisé composé de 3 professionnels.

Un commissaire indépendant suit en permanence les activités du jury et veille au déroulement régulier du concours.

Les activités des jurys seront coordonnées par un président.

En cas de doute ou pour des points non prévus au règlement, le président décidera souverainement.

Les plats et les produits ne seront présentés aux jurys qu'après avoir été rendus totalement anonymes et après avoir été contrôlés quant à leur conformité avec la législation en vigueur et avec le règlement.

En cas d'infraction grave au règlement du JuniorCup ou à la législation en vigueur en la matière, la participation sera refusée et elle ne sera pas jugée par le jury. Le refus sera constaté par le président du jury.

S'il est établi qu'un produit non artisanal est proposé, il sera rejeté. S'il est établi par la suite qu'un produit non artisanal a été jugé et récompensé, cela entraînera l'annulation de la récompense.

L'organisation n'est pas responsable de la perte éventuelle de produits ou des plats.

Chaque membre du jury donne ses cotations individuellement.



DE PAR SA PARTICIPATION, LE CANDIDAT ACCEPTE LES DÉCISIONS DU JURY.

9. CRITERES D'APPRECIATION

pour la rubrique 1

- appréciation esthétique générale	100 points
- composition (harmonisation des ingrédients et proportions).....	100 points
- finition et raffinement	100 points
- promotion pour la viande	100 points
- originalité et créativité.....	100 points
TOTAL: 500 points	

pour chacune des rubriques 2 à 5

- aspect extérieur	100 points
- aspect entamé.....	100 points
- composition (choix viande et additifs, proportions).....	100 points
- goût.....	100 points
- odeur.....	100 points
TOTAL: 500 points	

10. CRITERES D'APPRECIATION

a) INDIVIDUELS

- un diplôme avec une impression médaille d'or (minimum 90%)



SPECIAL JUNIORCUP

24-27/09 2023

KORTRIJK XPO

WWW.MEATEXPO.BE

- un diplôme avec une impression médaille d'argent (minimum 80%)
- un diplôme avec une impression médaille de bronze (minimum 70%)

B) LA JUNIORCUP

- un trophée national pour chacune des 5 rubriques
- un prix de créativité pour le participant ayant obtenu le meilleur score de créativité dans la rubrique 1.
- La JUNIOR-CUP, attribuée pour le total le plus élevé, obtenue par l'addition des résultats dans les rubriques.

11. REMISE ET REPRIS DES PLATS ET/OU PRODUITS

a) Remise des plats et/ou produits

Tous les plats et/ou produits seront remis dimanche 24 septembre 2023 : de 7h00 à 10h00. Le lieu exact où devront être livrés les produits sur le campus de Kortrijk Xpo vous sera communiqué dans la confirmation de votre inscription. Les plats et produits remis en dehors des horaires prévus, ne seront pas pris en compte par le jury. Lors de la livraison des produits, le participant recevra un reçu qu'il devra présenter lors du retrait des produits.

b) Reprise des plats et/ou produits

Les plats et produits de la rubrique 1 doivent être enlevés le jour du concours à partir de 19h00.

Les produits des autres rubriques sont exposés pendant le salon. Ils peuvent être enlevés le mercredi 27 septembre à partir de 18h00.

Les produits seront repris par les participants, mais ne conviendront plus à la consommation humaine.

12. PRÉSENTATION

Il est prévu un espace d'exposition spécial. L'étalage et la présentation des produits et plats sont pris entièrement en charge par les organisateurs, en collaboration avec des professionnels et des spécialistes expérimentés.

Une carte comportant le nom et la localité du participant, ainsi que la distinction obtenue, sera placée auprès de chaque plat et produit.

Les organisateurs se réservent le droit de décider de ne pas exposer certains plats ou produits.

Les organisateurs ne sont nullement responsables en cas de dégâts aux plats, produits ou décorations, ni en cas de pertes de ceux-ci.



13. INFO PRODUIT

Messieurs Vande Ginste et Van Speybroeck attachés au département technique de la Fédération Nationale seront heureux de vous aider si vous avez des questions concernant la production avant le concours. Vous pouvez les contacter à l'adresse suivante :

norbert.vanspeybroeck@gmail.com

bertrand.vandeginste@scarlet.be

14. REMISE DES PRIX

Tous les participants ainsi que leurs tuteurs seront invités à assister à la remise solennelle des prix, qui se tiendra sur le stand de la Fédération Nationale **le mardi 26 septembre 2023 à 17h30. Ensuite, une réception pour tous les participants et exposant** sera offerte au Meeting Centre de Kortrijk Xpo.

Les participants et leurs tuteurs seront invités gratuitement. Vos invités doivent être inscrits à l'avance et paieront € 20 par personne. Inscription est obligatoire!

Les diplômes non remis seront disponibles à l'école.

L'organisation se réserve le droit de ne pas octroyer de trophées en cas d'un nombre d'envois et/ou d'un niveau de qualité insuffisant.

Prix JUNIOR CUP Spécial 2023

PRIX PAR PRODUIT (TVA comprise)

Inscription individuelle 7 €

Inscriptions par l'école (avec un minimum de 40 produits) 5 €

PAIEMENT: après réception de la facture



SPECIAL JUNIORCUP

24-27/09 2023

KORTRIJK XPO

WWW.MEATEXPO.BE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION SPÉCIAL JUNIORCUP



A RENVoyer AVANT LE 30 JUIN 2023 À KORTRIJK XPO
MEAT EXPO, P/A KORTRIJK XPO, DOORNIKSESTEENWEG 216, 8500 KORTRIJK
EUROBEEF@KORTRIJKXPO.COM



REMPILIR EN CARACTERES D'IMPRIMERIE s.v.p.

Nom de l'école*:

Rue et n° *:

Code postal *: Ville* :

>> PARTICIPATION EN TANT QU'APPRENTI BOUCHER DANS UN GROUP SCOLAIRE (minimum de 20 produits)

Nom tuteur /contact:

prénom tuteur /contact:

n° tél tuteur/contact:

mail tuteur / contact :

>> PARTICIPATION INDIVIDUELLE EN TANT QU'APPRENTI BOUCHERIE (pas avec l'école)

Nom élève:

Prénom élève:

Nom à faire figurer sur le diplôme :

n° tél élève:

mail élève :

nom du stage:

Adresse du stage :

est Membre-Junior affilié auprès de la Fédération Nationale des Bouchers, Charcutiers et Traiteurs de Belgique.

n'est pas Membre-Junior

n'est pas Membre-Junior et s'inscrit par la présente au Junior-Club de la Fédération au prix de 18,00 EUR (TVA comprise) - non obligatoire pour participer à cette épreuve

- s'inscrit par la présente à la JUNIORCUP 2023.

- a pris connaissance du Règlement et déclare se conformer aux dispositions de ce règlement

- déclare sur son honneur que les plats et/ou produits seront réalisés entièrement par lui/elle

- verse, après réception de la facture, le droit d'inscription au moyen d'un versement au compte en banque de Kortrijk Xpo, avec mention du nom de l'élève et du numéro de la facture.

- souhaite participer dans la/les rubrique(s) suivante(s) :

Rubrique 1: Plat à tapas

avec plats = EUR

Rubrique 2: Jambon cuit artisanal

avec produits = EUR

Rubrique 3: Jambon salé artisanal

avec produits = EUR

Rubrique 4: Produits de viande artisanaux

avec produits = EUR

Rubrique 5: Produits de viande artisanaux salées

avec produits = EUR

Total produits = EUR



SPECIAL JUNIORCUP

24-27/09 2023

KORTRIJK XPO

WWW.MEATEXPO.BE

N°	Dénomination du plat ou du produit	Rubrique	Nom du participant	A remplir par Kortrijk Xpo
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				

BULLETIN DE PARTICIPATION À LA RÉCEPTION SPÉCIAL JUNIORCUP LE 26 SEPTEMBRE 2023

Nom prénom

Rue et no.

Code postale Lieu

Tél: E-mail:

Les étudiants et les enseignants qui les accompagnent sont invités gratuitement à la cérémonie officielle de remise des prix et à la réception. La familles et les amis doivent payer à l'avance 20 EUR par personne. Ce montant sera ajouté à la facture de la participation au concours. Inscription obligatoire !

>> Nous participons à la cérémonie officielle de remise des prix et à la réception avec (nombre) élèves participants et enseignants accompagnateurs.

>> Nous réservons des billets supplémentaires pour la cérémonie officielle de remise des prix avec réception pour (nombre) personnes au prix de 20 € par personne (TVA incluse).

Signature:

FIER DE MON MÉTIER

FIER DE MON MÉTIER

FIER DE MON MÉTIER

MEAT EXPO

24-25-26-27
SEPTEMBRE 2023
KORTRIJK XPO
10h — 18h

LET'S MEET@MEAT EXPO ...

... pour **de nouvelles inspirations**, des **idées fortes** et des **conversations intéressantes** dans une **atmosphère conviviale**.
Au programme : les concours Special Eurobeef, Special Juniorcup et Couteau d'Or, des démos par des apprentisbouchers, les Innovation Awards, des démonstrations, des dégustations, et bien plus encore !

Visitez également le salon de la boulangerie **Broodway** et le salon des produits de premières qualité **Taste of Tavola** :
5 halls **dédiés à l'artisanat, à l'innovation et à l'expérience** !

VISITE GRATUITE AVEC LE CODE 724

Enregistrement via www.meatexpo.be

Partenaire:



WWW.MEATEXPO.BE

DOORNIKSESTEENWEG 216, 8500 COURTRAI · T 056 24 11 11 · MEATEXPO@KORTRIJKXPO.COM · f MEATEXPO · @ MEAT.EXPO